



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 21/03/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 15 – IUT - 007

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
l'IUT de Rodez*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de l'IUT de Rodez en date du 17 février 2023,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté d'administration et communication ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et des diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

ANNEXES :

Hugues KENFACK

Diplômes nationaux

Licences professionnelles

MCC-LIC PRO-AQ-2023-2024
MCC-LIC PRO-MIF-2023-2024

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE

COMPOSANTE	IUT	
MENTION	MÉTIERS DE LA QUALITÉ	
Parcours-types	Animateur qualité	
Session LP	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement est soumis à l'avis du jury de diplôme. Le président autorise les redoublements sur avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Un stage d'une durée d'au minimum 12 semaines est obligatoire pour valider la Licence professionnelle. Ce stage ou les périodes en entreprise pour les apprentis ont pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences. Les alternants sont régis par un contrat d'apprentissage.		
Autres modalités		
La mise en situation professionnelle se compose du projet tuteuré et du stage ou de la période en entreprise.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Les examens se déroulent dans le cadre d'une session unique. Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un contrôle continu intégral. La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment de plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe en présentiel ou à distance selon nécessité. Les notes sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours. Chacun des enseignements est noté sur 20.		
Seconde chance		
Conformément à l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence (article 12), le principe de seconde chance est compris dans les modalités de mise en œuvre du contrôle continu.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Les semestres des éventuelles deux premières années de licence ne sont pas pris en compte.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10.		
Compensation		
Le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent ; dans ce cas, les unités où le candidat n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation. Les UE et matières sont validés isolément ou par compensation. Le semestre 6 peut compenser le semestre 5. À l'inverse, le semestre 5 ne peut pas compenser le semestre 6. Il n'y a pas de compensation entre blocs de compétences.		
Note éliminatoire		
Pas de note éliminatoire.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 15 février 2023 relatif à la formation professionnelle		

Licence Pro		MÉTIERS DE LA QUALITÉ									Session unique
Parcours-type		Animateur qualité									Contrôle Continu
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum
Semestre	S1	Semestre 5				30	30	Oui	Oui		
UE	S1	UE1				8	8	Oui	Oui		
Matière	S1	LV1		28			1,5		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Outils statistiques		45,5			2		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Environnement juridique et économique		31,5			2		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Approche des systèmes QSE		42			2,5		Non	CCI (CC Intégral)	3
UE	S1	UE2				13	13	Oui	Oui		
Matière	S1	Système de management de la qualité		42			4,5		Non	CCI (CC Intégral)	3
Matière	S1	Outils de gestion de la qualité		42			3		Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S1	Performance du système qualité		49			4		Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S1	Référentiels Métiers "Industrie et Agroalimentaire" (à choix)		28			1,5		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Référentiels Métiers "Tertiaire/Santé" (à choix)		28			1,5		Non	CCI (CC Intégral)	2
UE	S1	UE3				9		Oui	Oui		
Matière	S1	Animation de démarche de progrès		63			3		Non	CCI (CC Intégral)	3
Matière	S1	Outils d'animation et d'amélioration		70			4		Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S1	Outils Métiers "Industrie et Agroalimentaire" (à choix)		28			2		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Outils Métiers "Tertiaire/Santé" (à choix)		28			2		Non	CCI (CC Intégral)	2
Semestre	S2	Semestre 6				30		Oui	Non		
UE	S2	UE4				12		Oui	Oui		
Matière	S2	Projet RSE		40			3		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Projet Veille Technologique		30			2		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Projet d'entreprise		35			3		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Projet de synthèse		55			4		Non	CCI (CC Intégral)	2
UE	S2	UE5				18		Oui	Oui		
Matière	S2	Evaluation Entreprise					3		Non	CCI (CC Intégral)	1
Matière	S2	Rapport de stage					8		Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Soutenance de stage					7		Non	CCI (CC Intégral)	2

Licence Pro		MÉTIERS DE LA QUALITÉ											Session unique
Parcours-type		LP Animateur qualité											Contrôle Continu
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Mutu alisé avec	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	
Bloc	ANNUEL	Bloc 1 : Usages digitaux et numériques							Oui	Non			
Matière	S1	Outils statistiques			45,5			2		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Projet RSE			40			3		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Projet Veille Technologique			30			2		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Rapport de stage						8		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Bloc	ANNUEL	Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse							Oui	Non			
Matière	S1	Outils statistiques			45,5			2		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Projet RSE			40			3		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Projet Veille Technologique			30			2		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Rapport de stage						8		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Soutenance de stage						7		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Bloc	ANNUEL	Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales							Oui	Non			
Matière	S1	LV1			28			1,5		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S1	Animation de démarche de progrès			63			3		Non	CCI (CC Intégral)	3	
Matière	S2	Rapport de stage						8		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Soutenance de stage						7		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Bloc	ANNUEL	Bloc 4 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel							Oui	Non			
Matière	S1	Approche des systèmes QSE			42			2,5		Non	CCI (CC Intégral)	3	
Matière	S1	Animation de démarche de progrès			63			3		Non	CCI (CC Intégral)	3	
Matière	S2	Rapport de stage						8		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Soutenance de stage						7		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Bloc	ANNUEL	Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle							Oui	Non			
Matière	S1	Environnement juridique et économique			31,5			2		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S1	Approche des systèmes QSE			42			2,5		Non	CCI (CC Intégral)	3	
Matière	S1	Système de management de la qualité			42			4,5		Non	CCI (CC Intégral)	3	
Matière	S1	Outils d'animation et d'amélioration			70			4		Non	CCI (CC Intégral)	4	
Matière	S2	Projet de synthèse			55			4		Non	CCI (CC Intégral)	2	
Matière	S2	Evaluation Entreprise						3		Non	CCI (CC Intégral)	1	

Bloc	ANNUEL	Bloc 6 : Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils						Oui	Non		
Matière	S1	Système de management de la qualité			42			4,5	Non	CCI (CC Intégral)	3
Matière	S1	Outils de gestion de la qualité			42			3	Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S1	Performance du système qualité			49			4	Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S1	Référentiels Métiers "Industrie et Agroalimentaire" (à choix)			28			1,5	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Référentiels Métiers "Tertiaire/Santé" (à choix)			28			1,5	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Outils d'animation et d'amélioration			70			4	Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S1	Outils Métiers "Industrie et Agroalimentaire" (à choix)			28			2	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Outils Métiers "Tertiaire/Santé" (à choix)			28			2	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Projet d'entreprise			35			3	Non	CCI (CC Intégral)	2
Bloc	ANNUEL	Bloc 7 : Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement							Oui	Non	
Matière	S1	Animation de démarche de progrès			63			3	Non	CCI (CC Intégral)	3
Matière	S1	Outils d'animation et d'amélioration			70			4	Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S2	Rapport de stage						8	Non	CCI (CC Intégral)	2
Bloc	ANNUEL	Bloc 8 : Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils (2)							Oui	Non	
Matière	S1	Performance du système qualité			49			4	Non	CCI (CC Intégral)	4
Matière	S1	Outils Métiers "Industrie et Agroalimentaire" (à choix)			28			2	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S1	Outils Métiers "Tertiaire/Santé" (à choix)			28			2	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Projet RSE			40			3	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Projet Veille Technologique			30			2	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Projet d'entreprise			35			3	Non	CCI (CC Intégral)	2
Matière	S2	Rapport de stage						8	Non	CCI (CC Intégral)	2